



**La
transition
masculinissante**

**(Ou transition FtM, FtX,
transmasculine, femme vers
homme... tout ça quoi)**

Mais, pourquoi ce titre ?

On a voulu un titre qui soit compréhensible par un maximum de monde, y compris par des personnes curieuses mais pas ou peu informées, ni au fait des termes et tout ça. Alors, le sous-titre nous a paru le meilleur moyen de parler à toutes et tous.

C'est quoi une personne/un homme trans ?

La définition la plus largement acceptée est qu'une personne trans est une personne qui ne se reconnaît pas dans le genre qui lui a été assigné à la naissance. En gros, c'est une personne qui a été assignée homme ou femme à la naissance, et qui s'est rendue compte plus tard qu'elle n'était en fait pas de ce genre. Un homme trans est donc quelqu'un qui a été assigné femme à la naissance et qui s'est plus tard rendu compte qu'il était un homme.

Ca veut dire quoi en fait « transition » ?

Ca désigne tous les procédés de changement du genre assigné vers le genre ressenti par lesquels une personne peut passer. Et cette brochure vise à expliquer certains d'entre eux !

Ca concerne qui une transition masculinisante ?

Généralement ça concerne les hommes trans, personnes transmasculines et non-binaires assignées femmes à la naissance. Toute personne qui souhaite un ou plusieurs des aspects présentés peut y avoir recours, même si elle se définit comme femme.

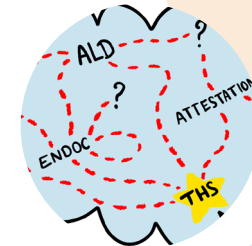
Sommaire



P.7
Préface



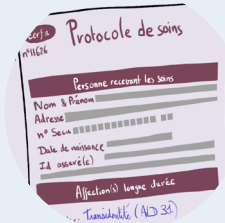
P.8
le THS



P.12
**Accès
au THS**



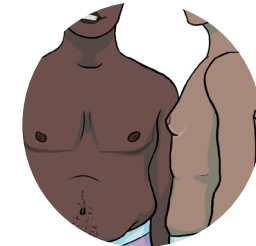
P.13
Voix



P.14
L'ALD



P.15
Fertilité



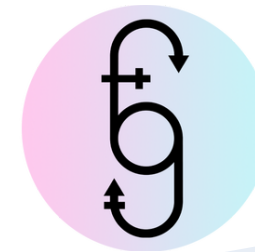
P.16
Opérations



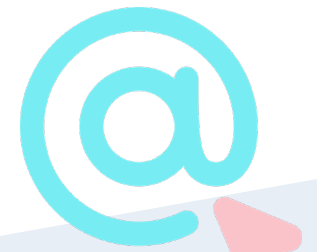
P.20
Etat civil



P.22
Bibliographie



P.25
L'asso



P.26
contact

Préface

Ce document a pour but d'informer sur les transitions masculinisantes, du point de vue médical et de l'état civil. Pour faciliter la rédaction, nous désignerons les personnes entreprenant cette transition au masculin. La partie administrative ne s'applique qu'aux personnes ayant la nationalité française.

Chaque transition est différente.

Elle varie selon les souhaits et possibilités de chacun. Cette brochure est une liste non-exhaustive de procédures, informations et effets pouvant être rencontrés lors de celle-ci. Effectuer ou non une ou plusieurs des étapes présentées ou les effectuer dans un ordre différent de celui du texte ne change rien à votre légitimité à transitionner.

Il est important d'être conscient que certains effets sont définitifs. N'est pas abordée ici la question sociale de la transition, comme le coming out ou la relation aux autres par exemple, car celles-ci ne suivent pas de procédures spécifiques. Ne sont pas non plus abordés divers outils parfois utilisés par des personnes transmasculines (binder, packer...), ni les changements administratifs auprès de différentes institutions (établissements scolaires, banques, abonnements, etc.) car les procédures administratives dépendent de chaque service.

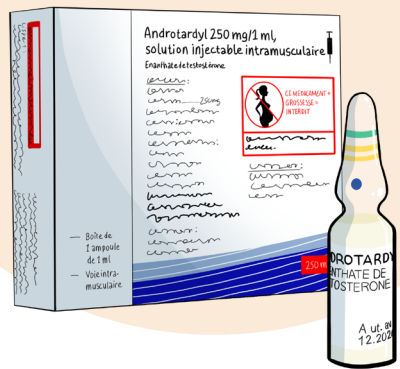
Pour le côté plus « social » tel que défini plus haut, n'hésitez pas à explorer le site du wikitrans ! (<https://wikitrans.co>)



PRENOM



Le THS



Pour entamer un Traitement Hormonal de Substitution (THS), il faut se rendre chez un médecin habilité à prescrire de la testostérone (Accès au THS : p.12). Un THS masculinisant ne comporte qu'une hormone : de la testostérone.

Avant prescription, le médecin vous demandera une prise de sang et parfois un caryotype, une échographie ou un examen gynécologique. La prise de sang est importante et les autres examens ne sont pas médicalement nécessaires : ils ont généralement pour but de détecter une possible intersexuation, qui n'est pas un frein à l'obtention d'un THS.

Certains médecins prescrivent des bloqueurs de puberté afin de bloquer les œstrogènes, mais ce n'est généralement pas nécessaire car la testostérone suffit à faire baisser le

taux d'œstrogènes. Si un médecin vous prescrit des bloqueurs hormonaux seuls, sans testostérone alors que votre puberté est terminée, il est conseillé de changer de médecin : en vous bloquant les œstrogènes sans vous donner de testostérone, il crée un déficit d'hormones sexuelles. Cela augmente de manière non-négligeable les risques de dépression, les risques cardiaques, les risques d'ostéoporose...

Si vous êtes jeune, il peut cependant vous proposer des bloqueurs de puberté. Ceux-ci ne sont pas dangereux. Ils ont pour effet d'empêcher la puberté de commencer ou de continuer. Leurs effets sont entièrement réversibles dès lors qu'on cesse de les prendre, pour les remplacer par un THS ou non.

Lorsqu'on prend de la testostérone en tant que personne assignée femme à la naissance, on peut s'attendre aux effets suivants.

Sont indiqués dans la colonne de droite les temps moyens pour que ces effets surviennent. Bien sûr, cette liste est non-exhaustive.

Effet	Définitif	Temps requis (en moyenne)
Mue de la voix	Oui	début : 3-6 mois complétion : 1-2 ans
Pousse de la barbe	Oui	début : 6-12 mois complétion : 3-5 ans
Pousse du dicklit ¹	Oui	début : 1sem-1 mois complétion : env. 2 ans
Augmentation de la pilosité corporelle	Variable ²	début : 2-6 mois complétion : 2-5 ans
Changement d'implantation capillaire / calvitie	Variable ²	3-8 mois
Arrêt des règles	Non	2-6 mois
Changement d'odeur	Non	1-6 mois
Augmentation de la libido	Non	2 semaines à 3 mois
Gain de muscles	Non	début : 6-12 mois
Redistribution des graisses	Non	début : 3-6 mois complétion : 2-5 ans
Changement du grain de la peau	Non	début : 1-6 mois complétion : 1-2 ans
Atrophie vaginale	Non	3-6 mois

¹ « Dicklit » est le terme utilisé pour désigner le clitoris qui a poussé sous l'effet de la testostérone.

² Variable ≠ aléatoire : ça dépend de divers facteurs tels que le temps passé sous testostérone, votre génétique, vos conditions médicales préexistantes...

Pour autant, les effets ne sont pas magiques, les choses prennent du temps.

Un certain nombre des effets dépendent également de la génétique : observez les hommes de votre famille ! Le temps nécessaire avant chaque effet est propre à chacun, les chiffres donnés ne sont que des moyennes.

Lors d'un THS, vos taux hormonaux seront régulièrement surveillés par un médecin : au début, une prise de sang tous les 3 mois, puis si tout va bien, tous les 6 mois, puis tous les ans. Pour éviter un sur- ou sous-dosage, votre médecin se doit de surveiller vos taux hormonaux attentivement.

En France, il existe plusieurs moyens de prendre de la testostérone. Le plus prescrit est l'Androtardyl, en injections intra-musculaires ou sous-cutanées. L'Androtardyl est remboursé par la sécurité sociale.

Un dosage optimal serait de 0,2 à 0,4 mL par semaine ou le double toutes les deux semaines. Des injections moins rapprochées sont aussi prescrites mais sont moins optimales pour diverses raisons.

D'autres formes de testostérone (Nebido en injections, androgel, Testavan, Fortigel en gel) ne sont malheureusement pas remboursés par la sécurité sociale. Il est parfois possible d'obtenir un remboursement en faisant une demande spécifique motivée médicalement.

Les prix de ces traitements sont libres (les pharmacies décident individuellement du montant qu'elles facturent), mais on peut estimer le coût mensuel à 50€ pour le Nebido et 60 à 120€ pour le gel.

Taux attendus lors d'un THS

Testostérone	2,5 à 10,7 ng/mL
Estradiol	<55 pg/mL

En plus de ces hormones, il est crucial de suivre sa NFS (Numérotation formule sanguine ou hémogramme). Il est aussi utile de vérifier ponctuellement sa glycémie, son cholestérol, ses enzymes du foie (ASAT/ALAT) et d'autres paramètres (créatinine, phosphatases alcalines, ...). Tous ces taux doivent être dans les normes masculines données par votre laboratoire.

Il peut aussi être intéressant de regarder les taux de LH et FSH, qui idéalement doivent être plus bas que les normes féminines et masculines, indiquant une production d'hormones endogènes (pour les personnes assignées femme à la naissance, les oestrogènes) faible à nulle.

Autres produits

D'autres produits peuvent être utilisés dans une transition masculinisante, sans être de la testostérone.

Pour approfondir cela, nous vous recommandons la brochure « Hormones et parcours trans » écrite par l'association OUTrans et disponible en ligne.

Néanmoins, voici déjà une petite liste de ceux-ci, avec un début d'information à leur sujet.

• Les contraceptifs :

Tous les contraceptifs (l'implant, la pilule, les stérilets) sont compatibles avec la prise de testostérone et certains peuvent stopper ou alléger les règles.

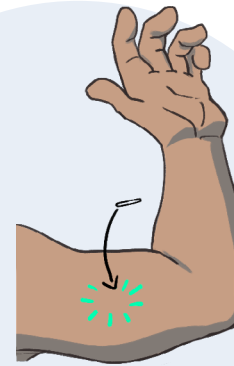
• L'Andractim :

C'est un gel dont la substance active est la dihydrotestostérone (DHT ou androstanolone). C'est un métabolite actif de la testostérone, responsable par exemple de la pousse du dicklit* ou de la pilosité.

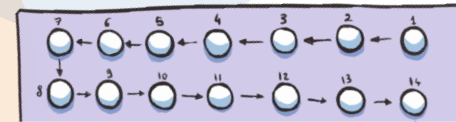
• Le Minoxidil :

C'est un fluide utilisé pour stimuler la pousse de poils/cheveux. Il est prévu pour traiter la calvitie, mais il est possible de l'utiliser pour la barbe. Les nouveaux poils n'ayant pas atteint maturation seront perdus lors de l'arrêt du traitement.

!/\ Le Minoxidil est toxique pour les animaux en cas d'ingestion !



Implant contraceptif



Pilule



Andractim



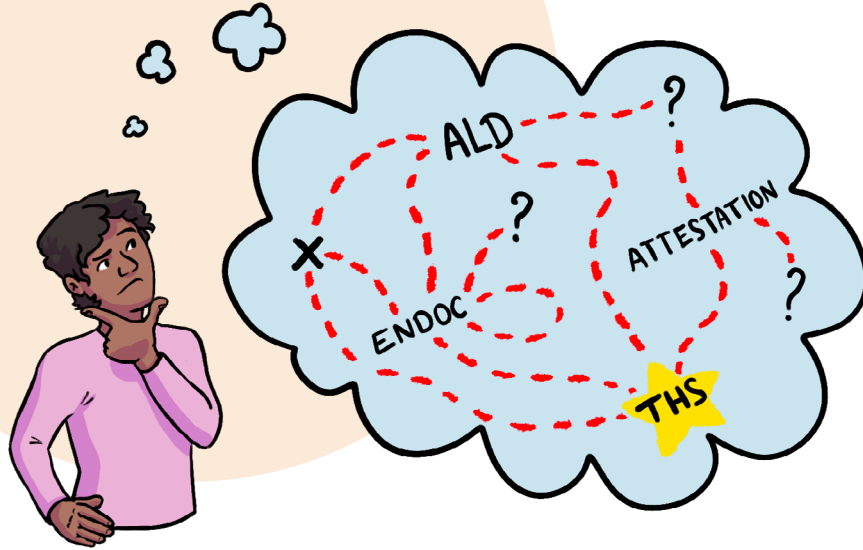
Minoxidil

Microdosage

Certains choisissent un dosage plus faible que celui mentionné précédemment, en espérant une masculinisation plus lente. Attention toutefois à surveiller vos taux hormonaux pour éviter tout risque de déficit hormonal. Il s'agit d'une façon peu étudiée de prendre un THS.

* « Dicklit » est le terme utilisé pour désigner le clitoris qui a poussé sous l'effet de la testostérone.

Accès au THS



La testostérone est un produit dont la prescription initiale est réservée aux spécialistes en endocrinologie, urologie, andrologie, gynécologie ou médecine et biologie de la reproduction.

Les ordonnances de médecins généralistes ayant une spécialisation dans l'un de ces domaines sont aussi acceptées en pharmacies (et parfois même sans spécialisation).

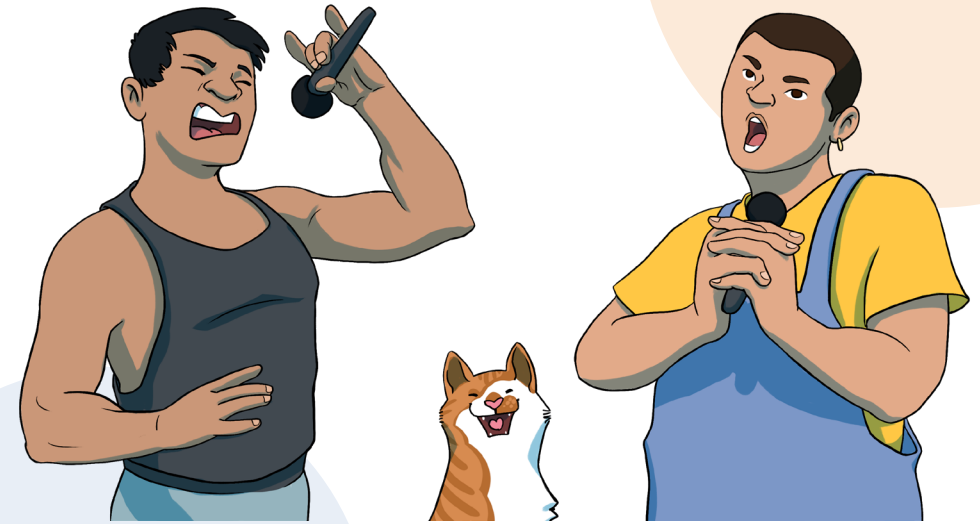
Il n'est donc pas obligatoire de voir un endocrinologue spécifiquement. Beaucoup de praticiens demandent une **attestation psychiatrique** pour prescrire un THS. Elle a pour but d'attester que votre jugement n'est pas altéré lors de votre décision d'effectuer des démarches de transition. Cette attestation n'est pas obligatoire : si vous ne souhaitez pas en fournir, vous pouvez changer de médecin.

En effet, la France a dépsychiatrisé la transidentité en 2010. Egalement, le décret du 10 février 2010 a déplacé celle-ci des ALD 23 (affections psychiatriques) à l'ALD 31 (hors liste). L'OMS a retiré la transidentité de la catégorie des maladies mentales en 2022, dans le CIM-11.

Il n'y a pas d'âge minimum pour entamer un THS en France. Pour les mineurs, pour des bloqueurs de puberté ou de la testostérone, il vous sera demandé l'accord de vos responsables légaux (généralement les parents).

Les médecins n'ayant pas l'habitude de suivre des transitions, le vôtre ne saura peut-être pas comment faire. Pour en trouver un autre, n'hésitez pas à checker la BDDtrans ou demander l'accès à la carte des praticiens tenue par Fransgenre.

La voix



La voix muera avec la testostérone. La mue n'est pas réversible. Ayant déjà eu une « mue » dite « féminine », et la mue dans une transition étant généralement assez rapide, il se peut que certains aient du mal à ajuster leur résonance, leur souffle, ou simplement à s'adapter à leur nouvelle voix.

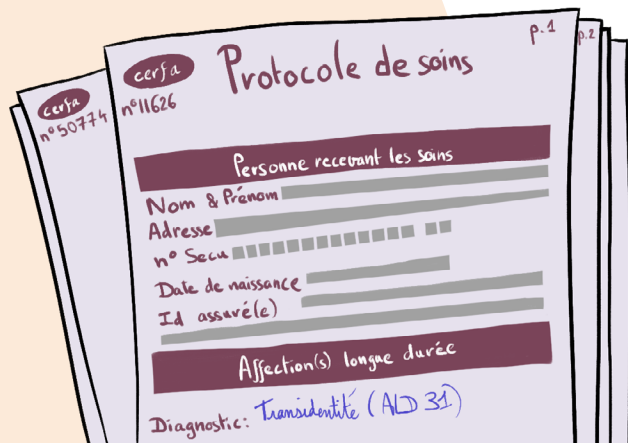
Comme pour toute personne ayant une puberté masculine, les cordes vocales s'épaissiront sous l'effet de la testostérone de façon irréversible. Beaucoup d'exercices existent bien heureusement afin de travailler la résonance, l'origine du souffle, la manière de parler, etc. Vous pourrez trouver quelques ressources sur internet, mais il y a également des orthophonistes et phoniatres pratiquant la rééducation

vocale masculine. Avec une ALD, les rendez-vous sont remboursés à 100 % sur prescription de votre médecin.

N'hésitez pas à en consulter si vous n'êtes pas satisfait de votre voix ! Il est tout autant possible de la rendre plus grave/masculine, que de la rendre moins grave ou moins masculine. Ce deuxième cas de figure relève alors de la féminisation de la voix, d'une manière similaire aux femmes trans, personnes transféminines ou non-binaires assignées homme à la naissance.

Une masculinisation de la voix est possible sans prendre de testostérone via un travail orthophonique pour ceux ne souhaitant pas les autres effets d'une prise d'hormones.

L'ALD



Une ALD (Affection de Longue Durée) est un formulaire que vous faites en général via votre médecin traitant, qu'il enverra à la sécurité sociale, pour demander le remboursement des actes liés à votre transition à 100 %. Elle peut durer jusqu'à 5 ans, et est renouvelable. Si votre médecin traitant refuse de vous en faire la demande, un autre médecin peut la faire. Il est également très simple de changer de médecin traitant.

L'ALD pour la transidentité fait partie des ALD « hors liste », ou ALD 31. Elle peut couvrir vos rendez-vous en lien avec une transition : chez un psychiatre, un endocrinologue, un gynécologue, un urologue, un andrologue, un chirurgien, un phoniatre, un orthophoniste... Mais elle peut également couvrir d'autres frais : le THS, les soins infirmiers, vos prises de sang, les opérations...
Elle ne couvrira pas d'éventuels dépassements d'honoraires.

Une ALD n'est pas toujours utile si vous bénéficiez d'une mutuelle ou de la CSS.

Certaines CPAM (Caisse Primaires d'Assurance Maladie) refusent certaines ALD ou actes demandés. N'hésitez alors pas à faire un recours. La CPAM ne peut pas exiger que vous soyez suivi par « une équipe », ou fournissiez des « preuves » de votre identité ou autres.

Si votre médecin, ou vous-même, n'êtes pas sûrs de quoi demander sur votre ALD, n'hésitez pas à vous baser sur l'un des modèles pré-remplis présents sur [Wikitrans](#) concernant l'ALD.

Une ALD peut occasionner quelques questions si vous contractez un prêt bancaire de 200 000€ ou plus.

⚠️ Même si vous ne souhaitez pas « tout » faire, il est fortement recommandé de demander un maximum d'actes sur votre ALD pour favoriser son acceptation. Demander leur remboursement ne vous engage à rien.

Vous pouvez consulter le guide « Prendre en charge sa transition » sur notre site web pour plus d'informations.

La fertilité



La testostérone ne garantit pas la stérilité.

À l'inverse, il est aussi possible que vous deveniez stérile sous traitement hormonal, mais il n'y a aucun moyen de le vérifier, ni de savoir au bout de combien de temps.

Il est important de se protéger, pour les IST et MST, mais donc aussi pour éviter une éventuelle grossesse non-désirée.

Cependant, la testostérone est un potentiel tératogène et ne permettrait pas le bon développement d'un bébé. Si vous souhaitez porter un enfant, il sera impératif de stopper la testostérone temporairement, au minimum lorsque vous vous rendez compte de votre grossesse, ou 3 à 6 mois à l'avance si possible.

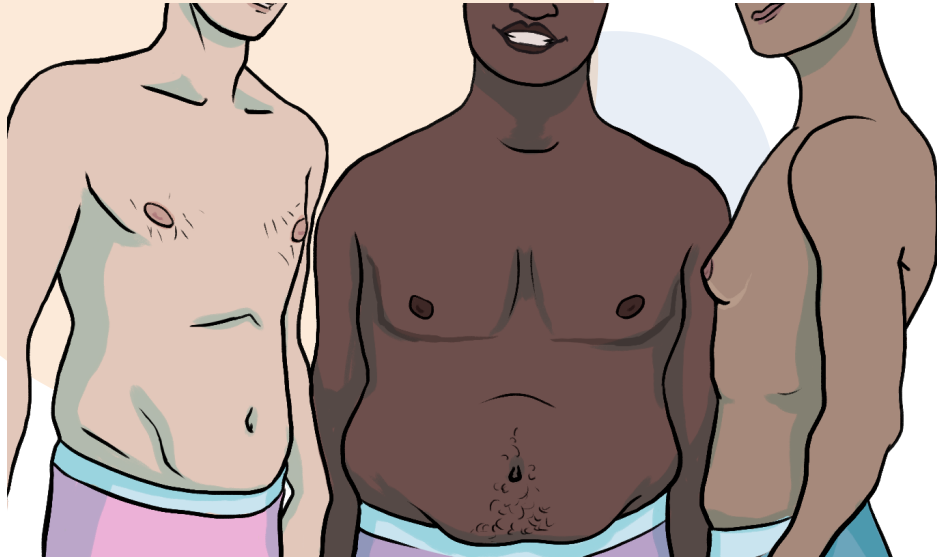
Vous pouvez faire une préservation de fertilité en CECOS en faisant conserver vos ovocytes. C'est une démarche intégralement prise en charge par la sécurité sociale.

Gardez seulement en tête que les ovocytes conservés en France ne seront plus utilisables après un changement de mention de sexe à l'état civil.

Si vous ne souhaitez les utiliser qu'une fois la mention « sexe : M » obtenue, alors il vous est recommandé de faire cette conservation en Belgique ou en Espagne, où ils resteront accessibles peu importe votre état civil. Attention tout de même : cette conservation ne sera alors aucunement remboursée.

Opérations

La mammectomie



La **mammectomie** vise à retirer le tissu mammaire et à construire un torse dit « masculin ». Elle est aussi nommée **mastectomie** ou **torsoplastie**, et abrégée **mammec** ou **torso**.

Les deux techniques principales en France sont la **périaréolaire** et la **double incisions**, mais d'autres existent. Celle utilisée sera déterminée par votre chirurgien. Cela dépendra de la forme de votre poitrine et de l'élasticité de votre peau.

Pour choisir votre chirurgien, pensez à chercher des noms et/ou résultats sur des sites tels que le [forum ftm](#), la [carte Fransgenre](#) ou la [bddtrans](#), et dans des groupes et communautés trans. Fransgenre tient également un tableau recensant des infos générales sur des chirurgiens pratiquant des opérations de transition : <https://cutt.ly/tablochir>

Après l'opération, vous aurez des bandages quelques jours, puis un gilet compressif post-opératoire pour une durée donnée par votre chirurgien. Vous ne devez pas exposer vos cicatrices au soleil au moins un an post-op, et vous pourrez les masser à partir d'environ un mois post-op pour réduire les adhérences.

Certains préfèrent également faire une **réduction mammaire** ne laissant qu'un plus ou moins faible volume mammaire. Le processus post-opératoire est généralement le même.

L'opération elle-même est généralement remboursée par la sécurité sociale, mais bien des chirurgiens ont des dépassements d'honoraires qui se comptent en millier(s) d'euros.

Opérations

L'hystérectomie

L'**hystérectomie**, abrégée **hysté** ou **hysto**, est une opération visant à retirer l'utérus.

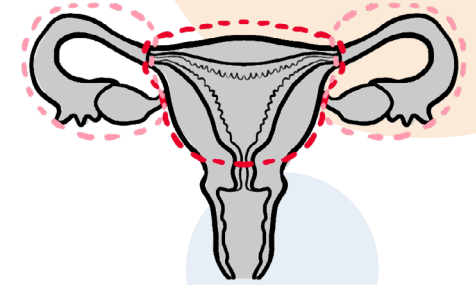
Il y a plusieurs possibilités : L'hystérectomie subtotale (l'utérus seul est retiré), l'hystérectomie totale (l'utérus et le col de l'utérus), et l'hystérectomie radicale (l'utérus, le col de l'utérus, le tiers supérieur du vagin, les ovaires, le parametrium et les trompes de Fallope.)

Il est également possible de demander à retirer les trompes de Fallope et un ou deux ovaires (ovariectomie). Certains choisissent de n'enlever qu'un ovaire, afin de conserver une production hormonale et donc de ne pas avoir de soucis en cas de pénurie de THS.

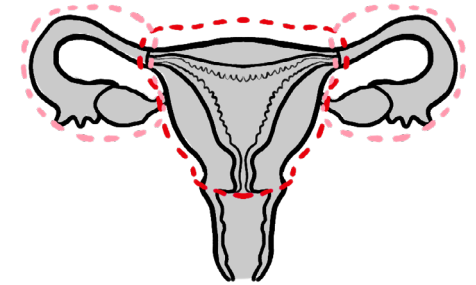
Il est fortement conseillé de garder un suivi gynécologique dans tous les cas.

Il existe également plusieurs techniques : l'hystérectomie abdominale, où l'on fait une ouverture sur l'abdomen pour sortir l'utérus, ou l'hystérectomie vaginale, où l'utérus est détaché, (en laissant de petites incisions abdominales) puis sorti par le vagin. Cette dernière est la plus courante.

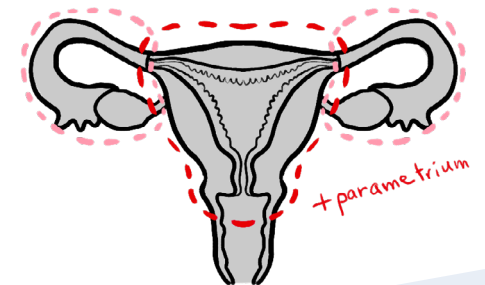
Cette opération est souvent intégralement prise en charge, et lorsque dépassements d'honoraires il y a, ils sont généralement en dessous de 1000€.



subtotale



totale



radicale

⋮ partie retirée ⋮ ovariectomie potentielle

Opérations Chirurgies génitales

La « chirurgie génitale » ou « réassignation sexuelle » peut désigner plusieurs opérations :

- **La métaïdoïplastie :**

Dégagement du dicklit* afin de lui donner un placement de pénis. L'urètre peut être redirigé à l'intérieur de ce néopénis.

- **La phalloplastie :**

Création d'un pénis, utilisant une greffe de peau (prélevée sur vous), et ayant ou non une capacité érectile.

Une brochure abordant notamment les chirurgies génitales plus en détail est disponible dans la rubrique « brochures » de notre site. (note au 04/10/23 : elle n'est pas encore disponible mais est en travail !)

Métaïdoïplastie

Libération du dicklit

Généralement :
-1 seule opération

Opération plus légère
(2-3h)

Taille plus limitée

Sensibilité mieux conservée



Phalloplastie

Fabrication d'un pénis

Peut nécessiter plusieurs opérations

Durée de 8 à 10h pour la plus longue

Greffe de peau provenant du patient

Pose d'une prothèse érectile ou d'une tige semi-rigide

Opérations La métaïdoïplastie

La **métaïdoïplastie**, ou **metoidoplasty** (anglais), **métoidoplastie** (anglicisme), abrégée **méta** ou **méto**, est une opération qui dégage le dicklit*.

Le chirurgien va libérer le dicklit des petites lèvres, et coupera le ligament suspenseur afin de lui donner une position de pénis. Il est possible de rediriger l'urètre dans le néo-pénis afin d'uriner par celui-ci si souhaité.

Les tissus érectiles n'étant pas altérés, le néo-pénis suite à l'opération conserve une capacité érectile, sans prothèse érectile. Il est tout de même possible de poser un implant érectile pour gagner un peu en longueur et en fermeté.

Peuvent être réalisées en même temps une hystérectomie, une ovariectomie (retrait des ovaires), une vaginectomie (ablation du vagin), et/ou une scrotoplastie (création d'un scrotum).

La phalloplastie

La **phalloplastie**, abrégée **phallo**, est une opération visant à créer un pénis (verge, gland, et possiblement scrotum).

Pour permettre la sensibilité sexuelle, le dicklit peut être enfoui, et ses nerfs peuvent être reliés à ceux de la verge.

Les techniques varient selon le site donneur de la greffe de peau : avant-bras (antébrachiale), dos (dorsale), bas-ventre (abdominale), cuisse, ou encore d'autres selon les chirurgiens et les pays.

Selon celui-ci, la durée d'opération et le nombre d'interventions nécessaires varie, en moyenne au moins 3, en comptant la pose d'un éventuel dispositif érectile.

Encore une fois, plusieurs dispositifs sont disponibles : une barre semi-rigide dans la verge, une pompe dans le scrotum pour « gonfler » la verge, ou un rattachement sur un muscle. Un dispositif peut être ajouté à partir d'un an post-opératoire et est facultatif.

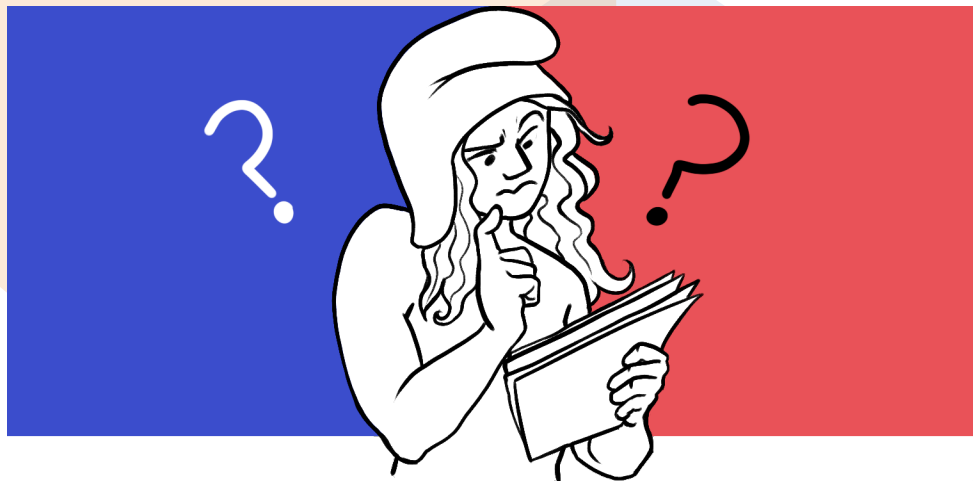
Il est possible de réaliser une phalloplastie sans vaginectomie et hystérectomie, mais si vous désirez une vaginectomie alors une hystérectomie sera obligatoire. Il est important de savoir que conserver son vagin augmente le risque de complications en cas d'uréthroplastie.

Le tatouage médical sur la verge est possible après l'opération pour une apparence plus naturelle.

* « Dicklit » est le terme utilisé pour désigner le clitoris qui a poussé sous l'effet de la testostérone.

Etat civil

À l'état civil, il est possible de modifier son prénom et sa mention de sexe. Les deux procédures ont été simplifiées en 2017, mais n'en sont pas devenues simples pour autant.



Le changement de prénom

Pour effectuer un changement de prénom à l'état civil (**CPEC**), il faut déposer dossier à déposer dans la mairie de votre ville de résidence ou de naissance, et c'est à l'officier d'état civil de décider d'une réponse à votre demande. Si sa réponse est négative, il enverra votre dossier au procureur, qui décidera d'accepter ou non votre demande. Si vous êtes mineur, l'accord de vos parents sera demandé.

Le dossier doit comporter : Une copie intégrale de votre acte de naissance, un justificatif de domicile, une copie d'une pièce d'identité, ainsi que le formulaire de demande de changement de prénom complété avec les informations demandées.

Le dossier peut comporter, **non-obligatoirement** : témoignages de l'entourage confirmant l'usage de votre prénom au quotidien (accompagnés de photocopies de leurs papiers d'identité), des lettres à votre prénom, captures d'écran de réseaux sociaux à votre prénom, des cartes de fidélité à votre prénom, des preuves médicales (attestation psy, ordonnance de THS...)... tout et n'importe quoi qui comporte votre prénom, en somme. **Toute exigence de preuves médicales est illégale.**

L'association Transposé-e-s offre sur son site web un formulaire vierge de demande de changement de prénom.

Le changement de sexe à l'état civil

Le changement de mention de sexe à l'état civil (**CSEC** ou **CEC**) est un peu plus complexe.

C'est une démarche à faire par requête au Tribunal Judiciaire de votre ville de naissance ou de résidence. La procédure sera différente selon si vous êtes majeur ou mineur.

La requête doit comporter : Une copie intégrale de votre acte de naissance daté de moins de 3 mois, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, une copie d'une pièce d'identité, ainsi que des preuves que vous vous présentez sous une identité masculine au quotidien. Ces preuves peuvent être des témoignages de votre entourage, ou tout document où vous êtes désigné au masculin¹ : des abonnements, des lettres reçues, des inscriptions quelque part, des bulletins de salaire...

Les preuves médicales sont recevables mais **ne peuvent pas être exigées**, comme l'indique l'article 61-6 alinéa 3 du Code Civil.

Si vous n'avez pas changé de prénom, la demande peut être faite au même moment au tribunal, dans le même dossier. Une audience en votre présence peut être requise.

L'association Acthé a un guide détaillé de cette procédure, avec des modèles et exemples sur leur site web. Leur guide n'est pas à jour sur les termes : en janvier 2020, les tribunaux d'instance et grande instance ont été fusionnés sous le nom de tribunaux judiciaires.

Si vous êtes mineur, il faut saisir le tribunal judiciaire compétent selon l'article 99 du Code Civil, selon les critères de plusieurs jurisprudences et deux de l'arrêt de la CEDH du 06/04/2017.

À l'heure de rédaction (octobre 2023), une seule personne mineure a pu obtenir un changement de mention de sexe à l'état civil, en étant représenté en étant représenté par une avocate du GIAPS. La représentation par un(e) avocat(e) est *théoriquement* obligatoire pour les mineur(e)s, mais la situation est susceptible de changer à l'avenir.

Note :

Nous *déconseillons* de mettre des documents médicaux dans son dossier de CPEC et/ou CSEC. Ils ne sont pas essentiels à l'obtention d'une réponse favorable, mais habituer les institutions à en recevoir peut pénaliser les personnes trans qui ne sont pas en mesure d'en fournir.

¹ La civilité ne dépend pas de la mention de sexe ! Il est possible d'être Monsieur avec écrit « sexe : F » sur ses papiers d'identité, selon la décision du Défenseur des Droits MLD-2015-228.

Bibliographie

Tous les éléments de la bibliographie sont disponibles en ligne.

THS

Effets et risques du THS masculin

<https://www.rainbowhealthontario.ca/TransHealthGuide/gp-mascht.html>

Timeline du THS masculin - Gender GP

<https://www.gendergp.com/hrt-timelines-hormones-effects/>

Timeline des effets de la testostérone - Document d'un endocrinologue américain

<https://cutt.ly/timeline-testo>

Brochure d'OUTrans « Hormones et parcours trans »

https://outrans.org/wp-content/uploads/2017/09/OUTrans_Hormones_et_parcours_trans.pdf

Playlist « FtM sous T » par Alphonse æ, qui détaille les injections, les effets, les rdv pré-T...

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLceiSK1jDezWQ08SmgqlaJ4qG7Qt-gNos>

Dossier wikitrans sur le THS masculin

<https://wikitrans.co/th/masc>

Dossier wikitrans sur le début d'un THS

<https://wikitrans.co/2020/01/12/commencer-un-traitement-hormonal/>

Dossier wikitrans sur l'attestation psychiatrique pour le THS

<https://wikitrans.co/2020/01/14/lettre-dattestation-psy-pour-debut-de-traitement-hormonal/>

Standards de soins de la World Professional Association for Transgender Health

https://www.wpath.org/media/cms/Documents/SOC%20v7/SOC%20V7_French.pdf

Le minoxidil

<https://www.beardwiki.com/minoxidil-faq#how-long-should-the-minoxidil-journey-be>

<https://www.lamutuellegenerale.fr/le-mag-sante/sante-au-quotidien/la-creatinine-c-est-quoi.html>

<https://sante.journaldesfemmes.fr/fiches-anatomie-et-examens/2506218-transaminases-asat-alat-tgp-sgpt-elevees-basses-normes-causes/>

ALD

Page sur l'ALD par Tom Reucher, psy FtM

http://syndromedebenjamin.free.fr/medical/securitesociale/obtenir_ald_ts2010.htm

Dossier wikitrans sur l'ALD et son obtention

<https://wikitrans.co/2019/06/11/lald-combien-coute-une-transition-medicale/>

Dossier wikitrans sur que faire si la CPAM refuse votre demande d'ALD

<https://wikitrans.co/2018/07/30/que-faire-si-la-cpam-me-refuse-une-prise-en-charge-ald/>

Compte-rendu officiel de l'OMS excluant la dysphorie de genre des paraphilies

<https://icd.who.int/browse11/l-m/en#/http://id.who.int/icd/entity/90875286>

Dossier de OuestTrans sur l'ALD

<https://ouesttrans.wixsite.com/ouesttrans/ald>

Administratif

Communiqué de l'ANT quant au fait que lier civilité et sexe est illégal

<https://www.abc-transidentite.fr/content/communiqu%C3%A9-de-presse-de-lant-lier-civilit%C3%A9-et-mention-de-sexe-est-ill%C3%A9gal>

Décision du Défenseur des Droits statuant que lier civilité et sexe est illégal

https://juridique.defenseurdesdroits.fr/doc_num.php?explnum_id=13603

Guide d'Acthé au changement d'État civil

<https://www.acthe.fr/fiches-pratiques/209-guide-le-changement-d-etat-civil-avec-la-loi-justice-du-xxie-siecle.html>

Guide et aide de Transposé-e-s pour le changement de prénom

<https://xn--transposes-i7a.eu/parcours:documents:changement-prenom>

« Fiche pratique sur les droits des personnes trans », p.6

https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/content/piece-jointe/2019/11/fiche_respect_des_droits_trans_dilcrah.pdf

Dossier wikitrans au sujet du changement de prénom

<https://wikitrans.co/2019/11/26/changement-de-prenoms-en-mairie/>

Dossier wiki trans au sujet du changement de sexe à l'état civil

<https://wikitrans.co/2019/11/26/changement-de-sexe-a-letat-civil-tgi/>

Loi n°2016-1547, article 56, concernant les changements de prénoms et de sexe

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000033418904

Fertilité

Dossier wikitrans sur la préservation de fertilité

<https://wikitrans.co/2019/05/14/fertilite/>

Page sur la fertilité et sa préservation pour les hommes trans

<http://www.infotransgenre.be/m/soins/masculinisation/fertilite/>

Gestion médicale de la parentalité trans en France

<https://journals.openedition.org/efg/396>

Autoconservation des gamètes et discrimination fondée sur l'identité de genre

<https://sexandlaw.hypotheses.org/367>

Dossier wikitrans sur la PMA pour les personnes trans

<https://wikitrans.co/2020/03/06/pma-trans/>

Préservation de la fertilité dans une transition de genre

<https://www.chu-nantes.fr/preservation-de-la-fertilite-dans-une-transition-de-genre>

Préservation de la fertilité : les personnes transgenres exclues (Libération)

https://www.liberation.fr/france/2019/05/29/preservation-de-la-fertilite-les-personnes-transgenres-exclues_1724466/

Opérations

Dossier sur l'hystérectomie pour les FtM (attention, toutes les infos ne sont pas à jour)

<https://www.ftm-transsexuel.info/medical/chirurgie/hysterectomie.html>

Page sur l'hystérectomie pour les FtM

<http://www.infotransgenre.be/m/soins/masculinisation/hysterectomie/>

Page sur l'hystérectomie (à l'attention de femmes cis)

<https://sante.journaldesfemmes.fr/fiches-anatomie-et-examens/2556662-hysterectomie-ablation-uterus-technique-douleur-consequences/>

Page wikipédia sur l'hystérectomie

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Hyst%C3%A9rectomie>

Page wikipédia sur la phalloplastie

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Phalloplastie>

Dossier Passeportsanté sur la phalloplastie

<https://www.passeportsante.net/fr/Maux/examens-medicaux-operations/Fiche.aspx?doc=phalloplastie>

Page sur la phalloplastie

<https://sante.journaldesfemmes.fr/fiches-anatomie-et-examens/2635859-phalloplastie-fabrication-penis-chirurgie-reassignation-sexuelle-taille-resultat-apres-operation/>

Page sur la phalloplastie pour les FtM

<http://www.infotransgenre.be/m/soins/masculinisation/phalloplastie/>

Page sur la mammectomie pour les FtM

<https://www.ftm-transsexuel.info/medical/chirurgie/mammectomie.html>

Sujet de forum détaillant les techniques de mammectomie et l'expliquant

<https://www.forum-ftm.fr/viewtopic.php?f=19&t=24>

Page sur le remboursement de la mammectomie en France

<https://entousgenresblog.wordpress.com/2018/03/25/la-transition-medicale-en-france-parcours-et-remboursements/>

Site web dédié à la mammectomie FtM

<https://www.topsurgery.net/procedures/>

Brochure d'OUTrans sur les chirurgies FtM/FtX

https://outrans.org/docs/FT_.pdf

Standards de soins de la World Professional Association for Transgender Health

https://www.wpath.org/media/cms/Documents/SOC%20v7/SOC%20V7_French.pdf

L'association

Fransgenre

Fransgenre est une association nationale d'information et d'entraide principalement autour des aspects médicaux, juridiques et administratifs des transitions, et de défense des droits des personnes trans.

N'ayant pas de locaux physiques, la majorité de nos actions se déroulent en ligne, afin d'être accessibles à toutes, y compris celles n'ayant pas la possibilité de se rendre en associations physiques.

Nous collaborons avec des médecins et praticien.nes para-médicaux, planning familial, et associations locales un peu partout pour permettre de se partager des informations, informer et accompagner nos membres du mieux possible, et de coordonner des actions.

Nous faisons partie de l'ExisTransInter, du Réseau de Santé Trans (ReST) et du Réseau de Santé Sexuelle de Rouen.

Nous contacter

<https://www.fransgenre.fr>

Mail : contact@fransgenre.fr

Discord : <https://discord.com/invite/fransgenre>

Twitter : [Fransgenre](#)

Facebook : [Fransgenre](#)

Instagram : [Fransgenre](#)

Téléphone (sms uniquement) : 07 69 42 10 81

Discord

Discord est une application mêlant les fonctions d'un forum et d'une messagerie instantanée. Elle permet ainsi d'organiser les discussions de façon à rendre celles-ci pratiques et lisibles même avec un grand nombre de membres, tout en ayant des réponses rapides et directes lorsqu'une question est posée.

Elle nous permet d'avoir une association sans locaux physiques.

Brochure réalisée par et pour l'association Fransgenre.

Crédits :

- Illustration par Caru Zault. Twitter : [@caruzozo](#) ; Instagram : [@caru_zault](#)

- Rédaction et graphisme par Damanyuh. Twitter : [@Damanyuh](#) ; Instagram : [@damanyuh.art](#)

L'accès à ce document doit être libre, et gratuit. Modifier ce document n'est permis qu'à usage personnel et exclusif. Toute citation du contenu de cette brochure, entièrement ou partiellement, doit être créditée.

Pour toute correction, contactez l'association.

